



**PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Et
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

Mercredi 23 Juin 2021



Le mercredi 23 juin 2021 à 9h00, les Adhérents de la Chambre Syndicale des Industries de Désinfection, Désinsectisation et Dératisation se sont réunis à Courbevoie sur convocation adressée le 21 mai 2021.

La feuille de présence a été signée par les Adhérents et par les représentants des membres non présents ayant valablement adressé leur pouvoir.

Un dossier a été remis à chaque adhérent comprenant :

- L'ordre du jour
- La liste des participants
- La liste des entreprises représentées
- Le rapport financier, les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020
- Le budget 2021
- Les projets de cotisations
- Les résolutions

Le Président, Patrick GRAVEY fait savoir que 94 membres actifs (prestataires) sur 191 que compte la Chambre Syndicale sont présents ou représentés, ainsi que 10 membres associés sur 18 et 2 membres partenaires sur 10. Il constate que l'Assemblée Générale Annuelle réunissant les conditions imposées par les statuts avec un quorum fixé au tiers des membres actifs est légalement constituée et peut valablement délibérer.

Patrick GRAVEY ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence à l'Assemblée Générale Annuelle et l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se déroulent à la Maison de la Mécanique où la CS3D est installée depuis juin 2011.

Le Président invite les participants à passer à l'étude des questions inscrites à l'ordre du jour.

1. Rapport des activités de la CS3D – PATRICK GRAVEY



● ● ● ●

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2021

Rapport d'activité - Patrick GRAVEY

SOMMAIRE

- ÉTAT DES ADHÉSIONS
- JOURNÉES TECHNIQUES
- ACTIVITÉS DE LA CS3D
- COMPOSITION DES COMMISSIONS
- ELECTIONS

- Une année 2020 difficile en raison des problèmes sanitaires
- Réunions présidentielles très rares
- Nous avons réussi à communiquer tout de même, malgré quelques incompréhensions dues à la technique



ÉTAT DES ADHÉSIONS

LA CHAMBRE SYNDICALE ÉTAIT CONSTITUÉE AU 31/12/2019 DE 185 ADHÉRENTS.

AU 31/12/2020, LA CHAMBRE SYNDICALE EST CONSTITUÉE DE **224 ADHÉRENTS** :

- 190 PRESTATAIRES DE SERVICES
- 18 MEMBRES ASSOCIÉS (FABRICANTS - DISTRIBUTEURS - FORMATEURS)
- 6 MEMBRES OUTRE-MER (DOM-TOM)
- 10 MEMBRES PARTENAIRES (ÉTRANGERS, ASSUREURS,...)

DONT :

- 53 ADHÉSIONS ONT ÉTÉ ACCEPTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE 2020
- 12 ENTREPRISES N'ONT PAS RENOUVÉLÉ LEUR ADHÉSION EN 2020

Assemblée Générale Annuelle 2021 

ÉTAT DES ADHÉSIONS

53 adhésions ont été acceptées par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2020

PRESTATAIRES DE SERVICES

- 3D PLUS HYGIENE
- 3E PEP DETECT
- 3C PROTECTION
- A3DS
- A4D SANITATION
- A+ TRAITEMENT
- ABYS HYGIENE
- AC 2000
- ADONIS FRANCE
- AGECOMM 3D
- AGIR 3D
- ALL'CLEAN 34
- ALTERNATIVE 4D
- ATMOSPHERE HABITAT
- ATN
- CAPTAINE SERVICES
- CIMEX+
- COPROSERV
- DCPL DETECT
- DEPISTAGE PUNAISE SOLUTIONS
- DOGNOSE
- EASY SERVICES
- EASY SERVICES EST
- ELITE 4D
- ESTIVALET SERVICES ET ASSAINISSEMENT
- HYGIENE BIOTECH
- HYGIENE ECO ENVIRONNEMENT
- HYSOS SERVICES
- INTEGRAL SERVICES
- LABORATOIRE GIRONDIN D'HYGIENE
- MI-3D
- MS PRO HYGIENE
- NGAN
- NUISIBLES INTERVENTION
- O PUNAISE
- ORKIN FRANCE
- POLYMISSIONS
- PR HYGIENE 17
- PRO3D
- SANTELLI SOLUTIONS 3D / CISMONTE 3D
- SKILLPRO
- SOLUTION HYGIENE PLUS
- SOLUTION NUISIBLES
- SUD OUEST NUISIBLES
- TECHNPURE ENVIRONNEMENT
- TRACK NUISIBLES
- TRAITEMENT ENTRETIEN HYGIENE
- T.T.C STOP INSECTES
- WASPS AND CO
- YD DISTRIBUTION

MEMBRES PARTENAIRES

- ACDPL

MEMBRES ASSOCIES

- APC ETUDE & CONSEIL
- INELP

Assemblée Générale Annuelle 2021 

JOURNÉES TECHNIQUES

En raison des mesures sanitaires liées à la COVID-19, les JT 2020 initialement prévues les 8 et 9 octobre 2020, ont été reportées au 20 et 21 septembre 2021 et auront lieu à Juan-les-Pins



Assemblée Générale Annuelle 2021 

ACTIVITÉS

EN 2020, LES RÉUNIONS ONT ÉTÉ LES SUIVANTES :

- 6 RÉUNIONS DE BUREAU
- 6 CONSEILS D'ADMINISTRATION
- 5 COMMISSIONS CPPNI (COMMISSION PARITAIRE PERMANENTE DE NÉGOCIATION ET D'INTERPRÉTATION)
- 12 RÉUNIONS DU COLLÈGE FORMATEURS

Assemblée Générale Annuelle 2021 

ACTIVITÉS

SITE INTERNET

- Refonte du site internet et de l'espace membre
- Mise à jour régulière du site
- 18 bulletins d'informations
- 23 veilles presse

Envoyés par mailing et mis sur le site :

[Bulletins d'information 2020](#)

[Veille médiatique 2020](#)


**CHAMBRE
SYNDICALE
3D**

Désinsectisation

Assemblée Générale Annuelle 2021 

ACTIVITÉS

- **TRIBUNE RÉSERVÉE À LA CS3D DANS CHAQUE NUMÉRO DE NPI**
- **PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES AFIN DE RÉPONDRE À DIFFÉRENTES DEMANDES DE MEMBRES OU DE PERSONNES EXTÉRIEURES (ENTREPRISES, ADMINISTRATION, PARTICULIERS)**
- **ASSISTANCE JURIDIQUE AVEC LA MATMUT**

Assemblée Générale Annuelle 2021 

COMPOSITION DES COMMISSIONS CS3D

1. DÉLÉGATION AUPRÈS DES MINISTÈRES

- GRAVEY Patrick (Président CS3D)
- BRAS Stéphane (Porte-Parole CS3D)
- GUILLOT Brigitte (Secrétaire Générale CS3D)

2. COMMISSION SOCIALE

- Président : WAZZAU Dominique (Erhyg)
- MILLERET Myriam (Ecolab Pest France)
- LETISSIER Christophe (Eliis)
- LANFRAY Guillaume (Rentokil)
- ROSSIGNOL Xavier (Sapion)
- GUILLOT Brigitte (Secrétaire Générale CS3D)
- VIEILLEMARD Eric (Hygiène Office)
- LEMOINE Guy-André (Salubris)

3. COMMISSION COMMUNICATION

- Président : BRAS Stéphane (Rentokil Initial)
- AUROUZE Cécile (Ets Julien Aurouze)
- BIANNIC Marie-Laure (Lodi)
- BRIZAY Arnaud (Desbrosse Brizay)
- DUFRENNE Jean-Paul (Servigeco)
- GRAVEY Patrick (Président CS3D)
- MÔ Sylvain (Bat'Hygiène)

Assemblée Générale Annuelle 2021 

4. COMITÉ TECHNIQUE, SCIENTIFIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Direction

- Patrick GRAVEY
- Jean-Paul DUFRENNE
- Brigitte GUILLOT

Comité Technique

- Serge SIMON
- Pascal GACEL
- Marie EFFROY
- Sébastien PIZZOCARO
- Arnaud CAHANNIER
- Gilles PRISSE
- Philippe DELATTRE
- Sylvain MO
- Jean-Marie LHERAULT
- Nicolas DIDYCH
- Florence MIGNOT
- Jean-Pierre SCHMITT
- Laurent FRABOULET

Comité Scientifique

- Eric DARROUZET
- Dr Jean-Michel MICHAUX
- Dr Romain LASSEUR
- Dr SUN-LY LOR
- Yann CIESLA
- Dr Mickael SAGE
- Dr Chloé HABERKORN
- Romain BANSE
- Pr Philippe BERNY
- Dr Christian CHABROL

Comité Réglementaire

- Gabrielle CDR
- Virginie VIDEAU
- Grégoire BAUDRY
- Marc AUBRY
- Marc FONDAVEN
- Gilles KOEGLER
- Olivier THIBONNET
- Marc ESCUIER
- Nathalie BERGERET

COMPOSITION DES COMMISSIONS CS3D

Assemblée Générale Annuelle 2021 

ELECTIONS

MANDATS D'ADMINISTRATEURS À ECHEANCE

- *Monsieur Patrick GRAVEY*
- *Monsieur Guy-André LEMOINE*
- *Monsieur Marc ESCULIER*
- *Monsieur Arnaud BRIZAY*
- *Monsieur Stéphane BRAS*
- *Monsieur Marc ALBRY*

MANDATS D'ADMINISTRATEURS À RENOUVELER (5)

- *Monsieur Patrick GRAVEY*
- *Monsieur Guy-André LEMOINE*
- *Monsieur Marc ESCULIER*
- *Monsieur Arnaud BRIZAY*
- *Monsieur Stéphane BRAS*

POSTES D'ADMINISTRATEURS VACANTS (2)

- *Monsieur Marc AUBRY* (non renouvellement)
- *Monsieur Alain BARNEIX* (démission)

CANDIDATS AUX POSTES D'ADMINISTRATEURS (3)

- *Monsieur Franck MOUNOZ* (ELIS)
- *Monsieur Paul GOSSET* (ECOLAB PEST FRANCE)
- *Monsieur Timothée PAYET-GASPARD* (ADP DEVELOPPEMENT)

Assemblée Générale Annuelle 2021 

POURQUOI UN RENOUVELLEMENT DE MANDAT ?

- Accompagner et poursuivre le développement de la CS3D à une période où la réglementation devient de plus en plus contraignante.
- Volonté de rendre obligatoire la certification CEPA pour élever nos métiers à un degré de professionnalisation supérieur (ce point fera l'objet d'un vote sur le règlement intérieur)

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PRÉSIDENT

Assemblée Générale Annuelle 2021 

MERCI

LE PRÉSIDENT,
LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL,
LE SECRÉTARIAT,
VOUS REMERCIENT DE VOTRE CONFIANCE.

UN REMERCIEMENT PARTICULIER À MARC AUBRY, QUI EST
AUJOURD'HUI DEVENU LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE CEPA,
POUR SES ACTIVITÉS EN TANT QU'ADMINISTRATEUR AU
SEIN DE LA CS3D.



2. Commission Sociale – DOMINIQUE WAZZAU



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2021

Commission Sociale - Dominique WAZZAU

RÉUNIONS 2020

- | | |
|--|------------|
| • COMMISSION SOCIALE CS3D | 2 RÉUNIONS |
| • CPPNI - COMMISSION PARITAIRE PERMANENTE DE NÉGOCIATION ET D'INTERPRÉTATION | 5 RÉUNIONS |
| • CPNEFP | 4 RÉUNIONS |



Assemblée Générale Annuelle 2021 



ORDRE DU JOUR DES CPPNI

- FINANCEMENT DU PARITARISME
- NAO - NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE 2020 (SALAIRES MINIMA - PRIMES D'ANCIENNETÉ - MESURE ANTI-TASSEMENT)
- ACCORD SUR LE CALENDRIER ET ORDRE DU JOUR CPPNI
- BILAN PRÉVOYANCE APICIL
- INTÉRESSEMENT
- ENQUÊTE SUR LA VITALITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE
- MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL PARITAIRE SUR LE RAPPORT DE BRANCHE

Assemblée Générale Annuelle 2021 



NAO 2020 (NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE)

ACCORD SIGNÉ LE 23 JUIN 2020 - ARRÊTÉ D'EXTENSION EN DÉCEMBRE 2020

★ REVALORISATION DES SALAIRES MINIMA MENSUELS ET PRIMES D'ANCIENNETÉ ASSOCIÉES :

- Avec un taux de 1,2 % sur l'ensemble des groupes
- Revalorisation de la prime panier au plafond URSSAF 2020, soit 9,30 euros
- Modification de la grille des primes d'ancienneté avec la création d'une tranche pour 2 ans d'ancienneté à un taux de 2 %
- Date d'application sera le 1er jour de la date de l'arrêté d'extension

Assemblée Générale Annuelle 2021 

NAO 2021 (NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE)

PROCÈS-VERBAL DE DÉSACCORD SIGNÉ LE 26 MARS 2021

Assemblée Générale Annuelle 2021 



Assemblée Générale Annuelle 2021 

PROCES-VERBAL DE COMITE DE BONDIONS SUR LA SÉRIOSITÉ ANNUELLE DE MARS 2021

Les délégués des 22 sections CS3D 21 décembre 2020, l'Assemblée CPPNI 21 janvier 2021, ont été convoqués à l'heure indiquée dans les convocations pour discuter de la série 2021 et de la possibilité d'un accord.

Section 1 - Assemblée de 21/12/20
Section 2 - Assemblée de 21/12/20
Section 3 - Assemblée de 21/12/20

Cet accord est proposé en vertu de l'article 10 de la loi relative au statut des délégués du personnel de 1963 et de l'article 10 de la loi relative au statut des délégués du personnel de 1963.

Les points de discussion sont les suivants :

- Proposition Relative des Sections de Travaux (RT) - Texte de l'accord.
- **RT 2021** - Accord pour l'année 2021.
- **RT 2022** - Texte de l'accord.
- **RT 2023** - Texte de l'accord.
- **RT 2024** - Texte de l'accord.
- **RT 2025** - Texte de l'accord.

Après un échange constructif, un accord a été trouvé sur les points suivants :

Le 21 décembre 2020.

Président du Comité de Travaux et de Salaires (CTS)

Membre du Comité de Travaux et de Salaires (CTS)

Président du Comité de Travaux et de Salaires (CTS)

Membre du Comité de Travaux et de Salaires (CTS)

Président du Comité de Travaux et de Salaires (CTS)

Membre du Comité de Travaux et de Salaires (CTS)

UNION



ACCORD CALENDRIER CPPNI SIGNÉ LE 21 JANVIER 2021

• L'ACCORD PRÉVOIT 5 DATES DE CPPNI :

- Jeudi 21 Janvier 2021
- Vendredi 26 Mars 2021
- Mardi 15 Juin 2021
- Jeudi 14 Octobre 2021
- Jeudi 2 Décembre 2021

BOUGE TON AVENIR

- PLATEFORME INTERNET AYANT POUR VOCATION DE FAIRE LA PROMOTION DES MÉTIERS EN COOPÉRATION AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE : CHAQUE BRANCHE PROFESSIONNELLE IDENTIFIE SES MÉTIERS EN TENSION POUR MISE EN LIGNE SUR LE WEB
- CIBLES : JEUNES DE MOINS DE VINGT-SIX ANS, DEMANDEURS D'EMPLOI ET SALARIÉS EN RECONVERSION PROFESSIONNELLE
- PERMET ÉGALEMENT LA MISE EN AVANT DES DEUX CQP
- ÉVOLUTION AVEC INTÉGRATION D'UNE BOURSE À L'EMPLOI PRÉVUE



Assemblée Générale Annuelle 2021 

REPRÉSENTATIVITÉ PATRONALE

- ARRÊTÉ DU 3 OCTOBRE 2017 RECONNAÎT LA REPRÉSENTATIVITÉ DE LA CS3D EN TANT QU'ORGANISATION PROFESSIONNELLE D'EMPLOYEURS
- RENOUVELLEMENT EN FÉVRIER 2021 DE LA CANDIDATURE DE LA CS3D POUR LA REPRÉSENTATIVITÉ : ARRÊTÉ ATTENDU À L'AUTOMNE 2021

ÉVOLUTION DES CHIFFRES ENTRE LES DEUX CANDIDATURES :
ATTESTÉE PAR M. CROCHETON,
COMMISSAIRE AUX COMPTES

2017 (CHIFFRES DE 2015) :

- 128 ENTREPRISES ADHÉRENTES
- 2986 SALARIÉS DÉCLARÉS

2021 (CHIFFRES DE 2019) :

- 150 ENTREPRISES ADHÉRENTES
- 4641 SALARIÉS DÉCLARÉS

Assemblée Générale Annuelle 2021 

CONTRAT D'ÉTUDES PROSPECTIVES

- OUTIL DE DIAGNOSTIC POUR ANTICIPER LES MOYENS D'ACTION DES PARTENAIRES SOCIAUX ET DES POUVOIRS PUBLICS EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES.
- ACCOMPAGNEMENT DES MUTATIONS ET DES ÉVOLUTIONS DANS LES BRANCHES PROFESSIONNELLES, EN DÉVELOPPANT NOTAMMENT L'EMPLOI ET LES COMPÉTENCES
- OBJECTIF : IDENTIFIER CE QUI NOUS RAPPROCHE DE LA BRANCHE DE L'ASSAINISSEMENT AU NIVEAU DES EMPLOIS, DES COMPÉTENCES ET DES BESOINS
- FINANCEMENT : 50% PAR LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, 50% PAR L'OPCO-EP
- APPEL D'OFFRE LANCÉ POUR SÉLECTIONNER UN CABINET CHARGÉ DE FAIRE CETTE ÉTUDE
- DURÉE : 18 À 24 MOIS. À L'ISSUE DE CES 24 MOIS, LES RÉSULTATS PERMETTRONT DE RÉFLÉCHIR SUR LES ACTIONS COMMUNES EN TERMES DE FORMATION ET D'ALTERNANCE

Assemblée Générale Annuelle 2021 

RAPPORT DE BRANCHE

- CONFIE AU CABINET XERFI (AUTREFOIS I+C CONSEIL, SOCIÉTÉ AYANT RÉALISÉ LE DERNIER RAPPORT DE BRANCHE EN 2016)
- OBJECTIF : OBTENIR UN PANORAMA DE LA BRANCHE À L'INSTANT "T"

CALENDRIER :

- LANCEMENT DU RAPPORT DE BRANCHE MI-AVRIL
- PREMIÈRE RESTITUTION SYNTHÉTIQUE PRÉVUE EN SEPTEMBRE ET TRANSMISSION IMMÉDIATE À L'ENSEMBLE DES ADHÉRENTS

Assemblée Générale Annuelle 2021 

FRANCE COMPÉTENCES

- LA CS3D A RÉPONDU À L'APPEL À CONTRIBUTIONS DE FRANCE COMPÉTENCES, LANCÉ EN JUILLET DERNIER, EN MONTANT, AVEC LE SOUTIEN DE L'OPCO, UN DOSSIER ARGUMENTÉ.
- LE MÉTIER DE TECHNICIEN APPLICATEUR SPÉCIALISÉ DANS LA MAÎTRISE DES NUISIBLES A ÉTÉ RETENU PAR FRANCE COMPETENCES COMME L'UN DES 20 MÉTIERS EN PARTICULIÈRE ÉVOLUTION POUR 2021
- CELA SIGNIFIE QU'IL CORRESPOND AUX QUATRE THÉMATIQUES FIXÉES DANS L'APPEL À CONTRIBUTIONS À SAVOIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, LA STRATÉGIE DE RELOCALISATION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, LA MODERNISATION DES RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES, LA NUMÉRISATION ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
- ENTRE AUTRES AVANTAGES POUR LA BRANCHE DES 3D, CELA PERMETTRA AU CQP TECHNICIEN APPLICATEUR DE BÉNÉFICIER D'UNE PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE POUR L'ENREGISTREMENT AU RNCP DÈS 2021 ET NON EN 2023 DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE CLASSIQUE D'ENREGISTREMENT

Assemblée Générale Annuelle 2021 

3. Commission de Communication – STEPHANE BRAS



Bilan & perspectives des actions de communication du 1^{er} juillet 2020 au 21 juin 2021

Le 23 juin 2021

Relations médias

Juillet 2020 - Juin 2021

- Enrichissement du réseau média
- Un très bon accueil des chiffres du bilan d'intervention 2020 des professionnels
- Une année 2020 marquée par la crise sanitaire qui a occasionné une diminution des retombées médiatiques, les journalistes suivant les sujets « nuisibles » et société étant majoritairement concentrés sur les sujets connexes



Relations médias



CONSTAT

- La CS3D est aujourd'hui bien identifiée comme représentante des métiers des 3D, interlocuteur de référence et garante d'information fiable
- Pas d'« opportunisme sensationnaliste » mais des prises de paroles cadrées, professionnelles et pédagogiques
- Les chiffres (interventions, pression nuisible, sites infestés) restent un levier important de contacts médias



Relations médias – les Actions

- Dans le cadre de la crise sanitaire, diffusion de plusieurs communiqués :
 - *Mobilisation des professionnels dans le cadre de la situation d'exception*
 - *Alerte relative aux problématiques de punaises de lit dans le cadre du confinement*
 - *Enjeux de la désinfection dans le cadre du déconfinement*
- Réalisation d'une enquête interne et médiatisation des chiffres d'intervention des professionnels en 2020

Juillet 2020
Juin 2021



Relations médias – les Actions

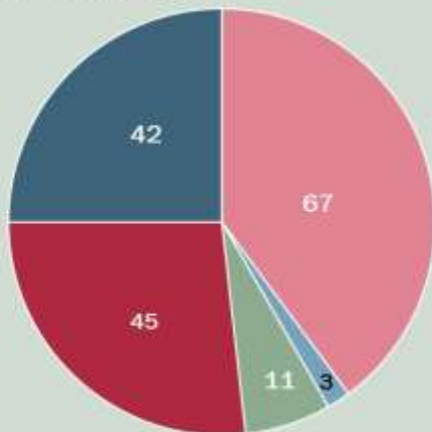


Juillet 2020
Juin 2021



Relations médias

RÉSULTATS



Soit 168 retombées mentionnant la CS3D et/ou intégrant des interviews/verbatim de ses représentants

- Médias nationaux on et offline
- Médias audiovisuels
- Médias professionnels on et offline
- Médias internationaux
- Médias régionaux on et offline

Juillet 2020
Juin 2021



Relations médias



RÉSULTATS

- 37 interviews de porte-parole de la CS3D



Relations médias



RÉSULTATS

- 37 interviews de porte-parole de la CS3D



Relations médias

RÉSULTATS



➤ Les médias décideurs



LE TÉLÉPHONE SONNE



LE JOURNAL DE 8H

2020 aura été aussi l'année de la punaise de lit

par **Martine Baudin**
publié le 30 décembre 2020 à 06h00

Partager



Cette année de confinement n'a pas diminué la prolifération des punaises de lit, si l'on en croit les chiffres de la CS3D, la fédération des professionnels de la gestion du risque nuisible, qui note par endroit des pics du nombre d'interventions de +70%.



Relations médias

RÉSULTATS



➤ Les médias décideurs

LE FIGARO · fr

Punaises de lit: attention aux arnaques!

Tous les Français et tous les logements peuvent être touchés par ces petits insectes terriblement nuisibles. De ce fait, les arnaques se multiplient.



Par **Guillaume Flandre** - Publié le 17 FÉVRIER 2021 - 10h00 - 17 FÉVRIER 2021



«Trop tard pour les éradiquer» : explosion des interventions contre les punaises de lit

Les professionnels sont massivement intervenus en 2020 contre les punaises de lit, mais aussi les cafards, les guêpes et les frelons, parfois de façon inquiétante, selon des chiffres que révèle Le Parisien.

Le Parisien



Relations médias



RÉSULTATS

➤ Les médias décideurs



Relations médias



RÉSULTATS

➤ Les médias décideurs



Relations médias



RÉSULTATS

Société LE DOSSIER

Nettoyage post-mortem, un business et un Far West



Accidents domestiques, morts solitaires, suicides, homicides...
 Chaque 70 000 décès violents surviennent chaque année en France. Armés de brosses et de dégraisants, des nettoyeurs très spécialisés restaurent les domiciles souillés par les traces de la mort. Une profession discrète qui attire de plus en plus de concurrents sans scrupule.



TEXTES ET PHOTOS : PAUL GENÈVE

PROFANE
 Le regard de la mort est un spectacle. Les nettoyeurs de domicile ont un rôle à jouer dans la gestion de la mort. Ils nettoient les lieux de décès, souvent dans des conditions difficiles. Leur travail est souvent méconnu et peu apprécié.

Le monde est un vaste champ de bataille. Les nettoyeurs de domicile sont les soldats de la mort. Ils nettoient les lieux de décès, souvent dans des conditions difficiles. Leur travail est souvent méconnu et peu apprécié. Ils sont les seuls à avoir accès à la mort, à la voir de près, à la sentir. Ils sont les seuls à avoir le droit de nettoyer les lieux de décès, à les rendre propres à la mort. Ils sont les seuls à avoir le droit de nettoyer les lieux de décès, à les rendre propres à la mort. Ils sont les seuls à avoir le droit de nettoyer les lieux de décès, à les rendre propres à la mort.

"C'EST UN VRAI PROBLÈME, DES OPPORTUNISTES PROFITENT DE LA FABLESSE DES GENS."
 STÉPHANE BOURG, CEO

Les médias décideurs



Relations médias



RÉSULTATS

Comment se protéger contre l'invasion des punaises de lit

Les punaises de lit sont devenues un véritable problème de santé publique. Elles sont responsables de millions de personnes souffrant de troubles du sommeil et de problèmes de santé. Elles sont responsables de millions de personnes souffrant de troubles du sommeil et de problèmes de santé. Elles sont responsables de millions de personnes souffrant de troubles du sommeil et de problèmes de santé.

4,3 fois plus de punaises de lit en France en 2019 qu'en 2018.

39 % des personnes atteintes de troubles du sommeil ont des punaises de lit dans leur chambre.

72 000 personnes souffrent de troubles du sommeil dus aux punaises de lit en France.



PUNAISES DE LIT s'en débarrasser, enfin !

La punaise de lit est un véritable fléau. Elle est responsable de millions de personnes souffrant de troubles du sommeil et de problèmes de santé. Elle est responsable de millions de personnes souffrant de troubles du sommeil et de problèmes de santé. Elle est responsable de millions de personnes souffrant de troubles du sommeil et de problèmes de santé.

santé

Les médias grand public



Relations médias



RÉSULTATS



Pleine Vie

18h39



Les médias grand public

Halte AUX PUNAISES DE LIT!

Comment éviter les punaises?

Comment s'en débarrasser?

Contre les punaises, on fait quoi?

Que faire en cas d'infestations?

Le CS3D



Relations médias



RÉSULTATS

INTERVIEW

Le problème devient critique

Le Particulier Vie Pratique

Punaises de lit : arnaques en vue!

ALERTE

PUNAISES DE LIT. Ce qui fonctionne... ou pas

QUE CHOISIR

Relations médias



RÉSULTATS

➤ Les médias sectoriels

Actualités

Entretien
HYGIÈNE - PROPRETÉ - MULTISERVICES

Hygiène et punaises de lit

► **Enfance**, le premier plateau de soins en relation dédiée à la punaise de lit, et l'Agence publient la première enquête menée auprès d'un échantillon représentatif de Français.

4,7 millions de Français victimes des punaises de lit

PROPRETÉ

CONVENTION punaises de lit

EN FÉVRIER 2020, LE SYNDICAT DE LA VILLE ET DU LOGEMENT CONCLUT UN PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE SYNDICALE D'ENTRETIEN, PROPRETÉ ET MULTISERVICES POUR SIGNER LA CONVENTION SITE « PUNAISES DE LIT ».



Relations médias



RÉSULTATS

➤ Les médias sectoriels

Rongeurs, insectes : les nouvelles pistes pour les éliminer

La lutte contre les rongeurs et les insectes est un enjeu majeur de santé publique et de bien-être animal. Des nouvelles alternatives non chimiques sont développées pour éliminer ces nuisibles de manière plus sûre et durable.

ALTERNATIVES NON CHIMIQUES

Cholestérol : une solution contre les soucoupes résistantes

MONITORING : le numérique s'impose

Smart Pest : la technologie interactive de l'attente des rongeurs

Smart Pest : pressé d'appliquer connecté



Relations médias



RÉSULTATS

➤ Les médias sectoriels



Nuisibles : « dans les élevages et dans les stockages, il y a un peu le feu à la maison »

La chambre syndicale 3D regroupe les entreprises du secteur de la désinsectisation, dératisation et désinfection. Ce 16 juin, elle a organisé une visio-conférence pour réclamer une meilleure reconnaissance de la part des pouvoirs publics et une meilleure prise en compte de leurs besoins face à l'évolution des nuisibles et des moyens de

« On est le parent pauvre dans la chaîne sanitaire ».

Moins de biocides nécessite plus de contrôles et plus de prévention

Un audit récent du parlementaire de la CS3D est le détonateur des tensions évoquées. « Les traitements qui ont été pratiqués pendant longtemps étaient efficaces mais entraînaient un certain nombre de dangers pour le client public », reconnaît le Dr Stéphane Jean-Michel Meunier, fondateur de l'Union française scientifique et technique de l'animal en ville. Le nombre de produits disponibles est de plus en plus limité. Pour s'adapter à cette évolution, la chambre syndicale réclame plus de contrôles sous forme d'audits dans les locaux et plus de prévention. Face à la pollution de la faune au moment de la fin, face au mouquetage légal, face aux rats dans les villes et à la progression des nuisibles, la solution est l'investigation. « Il y a des méthodes simples, on a des solutions, mais une compétence ne suffit pas toujours », déclare le porte-parole. « On est le parent pauvre dans la chaîne sanitaire ».



Relations médias

EN COURS

- Conférence de presse le 16 juin 2021 : 10 journalistes présents





Chiffres

LA CONTRIBUTION ESSENTIELLE DES ADHÉRENTS

Collecte de chiffres auprès des adhérents

- Une source de données unique, propriétaire et incontestable, comme en témoigne le succès médiatique du bilan 2020
- Pour aller plus loin :
 - *déclinaison des résultats par région* (interventions, montée en puissance de certains nuisibles, émergence de nouvelles pressions...)
 - *réalisation de focus sectoriels pour nourrir les communications auprès des écosystèmes professionnels et BtoB*



Relations médias

DES ACTUALITÉS ET MESSAGES À INTÉGRER À LA COMMUNICATION

- Un nouveau volet chiffres issu du rapport de branche en cours – automne 2021
- Une approche pédagogique émaillée de chiffres percutants afin de créer une conversation avec les pouvoirs publics, les professionnels et le grand public
 - *autour des contrôles / prévention*
 - *sur les réalités et les bénéfices collectifs du pest management*
- La présence de la CS3D sur différents événements :
 - *Pollutec à Lyon / Parasitec*



4. Commission communication interne – Laura d’HARTOY

1. Bilan réseaux sociaux



RÉSEAUX SOCIAUX

Bilan statistique



Activité et visibilité de la CS3D via les réseaux sociaux - Juin 2021

Notre activité sur les réseaux sociaux

DEPUIS OCTOBRE 2020

Plus de 70 publications

20 000 personnes atteintes

Notre activité sur les réseaux sociaux

DEPUIS OCTOBRE 2020

**Moyenne de
1500 vues par
publication**

**+88%
d'interactions**

Notre activité sur les réseaux sociaux

DEPUIS OCTOBRE 2020

**280 abonnés
sur Facebook**

**220 abonnés
sur Instagram**

Notre activité sur les réseaux sociaux

DEPUIS OCTOBRE 2020

+ de 400 partages

LinkedIn :
+236%
d'activité

Nos publications les plus performantes



1200 VUES

Nos publications les plus performantes



2300 VUES

Nos publications les plus performantes



3400 VUES

Merci à tous pour vos partages et vos



2. Présentation vidéo du nouveau site web et de son espace membre

5. Référentiel formation punaises de lit – Jean-Paul DUFRENNE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2021

Référentiel formation punaises de lit - Jean-Paul DUFRENNE

SOMMAIRE

- PROJET
- COMPOSITION
- REFERENTIEL
- PLATEFORME
- ATTESTATION



Assemblée Générale Annuelle 2021 



PROJET

- CRÉATION D'UN RÉFÉRENTIEL DE FORMATION CONSTITUANT UNE CLAUSE DE LA CONVENTION SIGNÉE ENTRE LA CS3D ET LE MINISTÈRE DU LOGEMENT EN FÉVRIER 2020.
- ELABORATION PAR LES ORGANISMES DE FORMATION ET LE COMITÉ SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET RÉGLEMENTAIRE DE LA CS3D D'UN RÉFÉRENTIEL COMMUN SUIVANT LE MÊME PROGRAMME : LA BIOLOGIE DE L'INSECTE, LE PROTOCOLE D'INTERVENTION ET LES DIFFÉRENTS MODES DE TRAITEMENTS.

OBJECTIFS :

- RENFORCEMENT DE LA PROFESSIONNALISATION DE CHAQUE TECHNICIEN FORMÉ, QUI DEVIENT ALORS "RÉFÉRENT" PUNAISE DE LIT DANS SON ENTREPRISE
- RÉFÉRENCIEMENT DES ENTREPRISES AYANT DES SALARIÉS FORMÉS SUR LE SITE WWW.STOP-PUNAISES.GOUV.FR

Assemblée Générale Annuelle 2021 

COMPOSITION

Cette formation punaises de lit est le fruit d'un travail conséquent réalisé par le Collège Formateurs de la Chambre Syndicale 3D qui a débuté en mars 2021 pour une durée de trois mois, à raison d'une réunion hebdomadaire.

LES ORGANISMES DE FORMATION AYANT ÉLABORÉ LE RÉFÉRENTIEL

- ADEOVIA
- APC ETUDE & CONSEIL
- EDIALUX
- INELP
- ISTAV
- IZIPEST/IZINOVATION
- LODI GROUP

Assemblée Générale Annuelle 2021 

RÉFÉRENTIEL

La formation comprend deux quizz : un initial et un final permettant la validation de la formation.

Déroulé pédagogique

- Identifier les punaises et analyser leur impact sur l'environnement
- Analyser la situation et définir des méthodes de prévention et de traitement
- Mettre en œuvre les techniques de lutte en fonction de l'analyse de la situation
- Rechercher et traiter les informations nécessaires pour assurer la traçabilité des interventions
- Conseiller et développer la qualité de service auprès de différents types de clients



Assemblée Générale Annuelle 2020 

PLATEFORME

**AFIN DE FACILITER L'ACCÈS AUX FORMATIONS,
DISPENSÉES POUR LES ADHÉRENTS ET NON-ADHÉRENTS
À LA CS3D, UN TARIF UNIQUE A ÉTÉ MIS EN PLACE ET
UNE PLATEFORME D'INSCRIPTION À CELLES-CI A ÉTÉ
DÉVELOPPÉE EN INTERNE**

ELLE PERMET LE CHOIX DU FORMATEUR EN FONCTION DE SA SPÉCIFICITÉ, SA LOCALISATION,
SES DATES DE SESSIONS

**DEPUIS LE LANCEMENT DE CES FORMATIONS LE 27 MAI DERNIER,
138 STAGIAIRES ONT ÉTÉ FORMÉS**

WWW.CS3D-FORMATIONS.FR

Assemblée Générale Annuelle 2021 

ATTESTATION

UNE ATTESTATION ET UN BADGE INDIVIDUELS COMPRENANT LE LOGO DU COMITÉ TECHNIQUE, SCIENTIFIQUE ET RÉGLEMENTAIRE DE LA CS3D SONT DÉLIVRÉS À CHAQUE STAGIAIRE AYANT BÉNÉFICIÉ DE CETTE FORMATION, POUR LE COMPTE DE L'ENTREPRISE RÉFÉRENCÉE. CEUX-CI SONT VALABLES POUR UNE DURÉE DE TROIS ANS.



Assemblée Générale Annuelle 2021 

RÉFÉRENCIEMENT SUR LE SITE

WWW.CS3D-EXPERTISE-PUNAISES.FR

Assemblée Générale Annuelle 2021 

MERCI

LE PRÉSIDENT,
LE VICE-PRÉSIDENT,
REMERCIENT L'ENSEMBLE DES MEMBRES POUR LEUR INVESTISSEMENT ET LEUR
TRAVAIL SUR CE RÉFÉRENTIEL



6. Rapport financier - Arnauld BRIZAY



R A P P O R T F I N A N C I E R 2 0 2 0

L'année 2020 se termine avec un solde positif de 133.515 Euros.

Le total des Charges s'est élevé à 298.636 Euros contre 384.861 Euros en 2019.

Les grandes masses sont les suivantes :

| | | |
|---|--|---------------|
| € | Fonctionnement | 59.429 Euros |
| € | Salaires et Honoraires | 141.716 Euros |
| € | Cotisations et Représentations Extérieures | 13.106 Euros |
| € | Promotion - Communication | 82.353 Euros |

Pour les Produits, ils se sont élevés à 432.151 Euros contre 410.020 Euros en 2019, dont principalement :

| | | |
|---|---------------------------------|--------------------------------|
| € | Cotisations | 423.229 Euros |
| | | (contre 369.797 Euros en 2019) |
| € | Redevance Certification Veritas | 1.740 Euros |
| € | Produits financiers nets | 475 Euros |
| € | Financement dialogue social | 6.690 Euros |

Au 31 décembre 2020, le total de nos disponibilités s'élève à 840.627 Euros dont 575.928 Euros placés en compte sur livret.

Pour 2021, le total des Charges est prévu à hauteur de 448.100 Euros et celui des Produits à hauteur de 449.000 Euros.

| CHARGES | | DETAIL | | | GLOBAL | | | | |
|---------|----|--|----------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| | | 2020 | | 2021 | 2020 | | 2021 | | |
| | | BUDGET | CHARGES | BUDGET | BUDGET | CHARGES | BUDGET | | |
| A | 1 | FONCTIONNEMENT | Loyer + charges loc. + assurance | 32 000 | 30 479 | 32 000 | 65 000 | 59 429 | 66 500 |
| | 2 | | Tel fixe + mobile + Fax | 2 500 | 1 742 | 2 500 | | | |
| | 3 | | Fournitures | 2 000 | 751 | 1 000 | | | |
| | 4 | | Documentation | 1 500 | 3 412 | 2 000 | | | |
| | 5 | | Assistance juridique | 6 000 | 7 424 | 8 000 | | | |
| | 6 | | Affranchissement | 2 000 | 671 | 1 000 | | | |
| | 7 | | Maint. Informat. + Photocopieur | 2 000 | 2 270 | 3 000 | | | |
| | 8 | | Réunions internes | 13 000 | 8 772 | 13 000 | | | |
| | 9 | | Dotation aux amortissements | 2 500 | 2 648 | 2 500 | | | |
| | 10 | | Frais de banque | 1 500 | 1 260 | 1 500 | | | |
| B | 1 | SALAIRES et HONORAIRES | Secrétariat 3D | 45 000 | 31 042 | 47 000 | 148 000 | 141 716 | 155 000 |
| | 2 | | Secrétariat Général 3D | 83 000 | 91 550 | 88 000 | | | |
| | 3 | | Charges diverses | | 279 | | | | |
| | 4 | | Honoraires | 20 000 | 18 845 | 20 000 | | | |
| C | 1 | COTISATIONS et REPRESENTATIONS EXTERIEURES | Cotisation CEPA | 10 000 | 9 760 | 10 100 | 23 500 | 13 106 | 62 100 |
| | 2 | | Réunions CEPA | 2 500 | 554 | 1 000 | | | |
| | 3 | | Réunion Sociales Paritaires | 1 000 | 9 | 1 000 | | | |
| | 4 | | Rapprochement de Branches | | | 40 000 | | | |
| | 5 | | Frais de mission divers | 10 000 | 2 783 | 10 000 | | | |
| D | 1 | REUNIONS D'INFORMATION PROFESSIONNELLE | Solde Assemblée Générale | | 1 440 | | | 1 440 | |
| | 2 | | Solde Journées Techniques | | - | | | | |
| E | 1 | PROMOTION - COMMUNICATION | Site + mails (Fonctionnement) | 500 | 254 | 500 | 168 500 | 82 353 | 164 500 |
| | 2 | | Fournitures promotionnelles | 1 000 | 1 000 | 1 000 | | | |
| | 3 | | Améliorations Site Internet | 1 000 | 5 558 | 2 000 | | | |
| | 4 | | Salon Parasitec | 20 000 | - | 20 000 | | | |
| | 5 | | Salon Pollutec | 4 000 | - | 4 000 | | | |
| | 6 | | Institut Technique | 20 000 | - | 20 000 | | | |
| | 7 | | Relation Presse | 85 000 | - | 85 000 | | | |
| | 8 | | Promotion - communication | 30 000 | 73 981 | 25 000 | | | |
| | 9 | | Publications Multimédias CS3D | 7 000 | 1 560 | 7 000 | | | |
| F | 1 | DIVERS | | 590 | | | 592 | | |
| G | 1 | TOTAUX | | 405 000 | 298 634 | 448 100 | 405 000 | 298 636 | 448 100 |

| | | PRODUITS | DETAIL | | | GLOBAL | | |
|---|---|---------------------------------------|---------------|----------|--------|----------------|----------------|----------------|
| | | | 2020 | | 2021 | 2020 | | 2021 |
| | | | BUDGET | PRODUITS | BUDGET | BUDGET | PRODUITS | BUDGET |
| H | 1 | Cotisations | | | | 400 000 | 423 229 | 430 000 |
| I | 1 | Solde Assemblée Générale | | | | 1 500 | - | 1 500 |
| J | 1 | Solde Journées Techniques | | | | 10 000 | - | 10 000 |
| K | 1 | Réemploi du résultat année précédente | | | | | | |
| L | 1 | Produits financiers nets | | | | 500 | 475 | 500 |
| M | 1 | Financement du dialogue social | | | | 4 000 | 6 690 | 5 000 |
| N | 1 | Redevance Certification VERITAS | | | | 3 000 | 1 740 | 2 000 |
| O | 1 | Divers | | | | | 17 | |
| P | 1 | TOTAUX | | | | 419 000 | 432 151 | 449 000 |

7. Présentation des cotisations et résolutions 2021 – PATRICK GRAVEY

PROJET COTISATION EXERCICE 2021

Projet de cotisation « PRESTATAIRES DE SERVICES » Exercice 2021

| Effectif global | Cotisation 2021 Sur effectif global | Cotisation 2020 Sur effectif global |
|-----------------|--|--|
| 0 à 1 | 500 € | 500 € |
| 2 à 5 | 950 € | 950 € |
| 6 à 10 | 1 500 € | 1 500 € |
| 11 à 20 | 2 500 € | 2 500 € |
| 21 à 50 | 4 000 € | 4 000 € |
| 51 à 100 | 5 500 € | 5 500 € |
| 101 à 300 | 8 000 € | 8 000 € |
| 301 à 600 | 14 500 € | 14 500 € |
| 601 à 1 000 | 17 000 € | 17 000 € |
| 1 001 à 2 000 | 18 500 € | 18 500 € |
| + 2 000 | 22 000 € | 22 000 € |

Projet de cotisations inchangées pour la deuxième année consécutive.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

1^{ère} Résolution

L'Assemblée Générale Annuelle ayant entendu le rapport d'activité l'approuve dans toute sa partie et donne plein et entier quitus aux Administrateurs.

2^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale Annuelle ayant entendu le rapport financier l'approuve dans toute sa partie et donne plein et entier quitus aux Administrateurs.

3^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale Annuelle décide d'affecter le résultat de l'exercice 2020, au compte de réserve.

4^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale Annuelle décide que :

- le montant des cotisations "**Administratives**" des **Membres Prestataires** reste au même niveau que l'exercice précédent selon le tableau en annexe,
- la cotisation des **Membres Associés « Fabricants »** reste fixée à **2 600 €**
- la cotisation des **Membres Associés « Formulateurs/Distributeurs »** reste fixée à **2 600 €**
- la cotisation des **Membres Associés « Formateurs »** reste fixée à **2 600 €**
- la cotisation des **Membres Partenaires** reste fixée à **1 550 €**
- la cotisation des **Membres Outre-Mer** reste fixée à **700 €**
- la cotisation des **Membres Détection Canine** est fixée à **1550€** à effet immédiat après vote en AGE

5^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale Annuelle décide que le montant de la participation "**participation publication agences**" s'élève à :

- de 1 à 3 agences : 110 €/agence
- de 4 à 10 agences : 90 €/agence
- + de 10 agences : 55 €/agence

6^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire ayant entendu la modification du règlement intérieur en son Article 6, l'approuve dans toute sa partie et donne plein et entier quitus aux Administrateurs.

7^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire ayant entendu la création de l'Article 7 du règlement intérieur l'approuve dans toute sa partie et donne plein et entier quitus aux Administrateurs.

8. Modification de l'article 6 du Règlement Intérieur – PATRICK GRAVEY



- Règlement intérieur -

ARTICLE 6 –

Toute entreprise d'application de moyens de lutte antiparasitaire qui demande à adhérer à la Chambre Syndicale, doit faire l'objet d'un rapport établi par un membre du Conseil d'Administration et, de préférence, le délégué régional, sur son ancienneté, sa compétence et son activité dans la Profession et dans d'autres branches.

Formation Interne

Les formations seront prouvées par un programme de formation et des attestations de présence signées par les stagiaires et le formateur

Formation Externe

Les formations seront prouvées par une convention de formation et une facture ainsi que des attestations de présence



ARTICLE 6 – FORMATION DU PERSONNEL

Les entreprises de la Chambre Syndicale s'engagent à assurer les formations initiales et continues de leur personnel qui doit être titulaire des certificats réglementaires correspondant à la nature d'activité de l'entreprise (certiblocide, certiphyto...).

Ces formations pourront être internes ou externes.



- Règlement intérieur -

Création d'Article

ARTICLE 7 – CERTIFICATION EUROPEENNE

Dans le cadre de la professionnalisation de la branche d'activités des 3D, les membres actifs tels que définis à l'article III des statuts s'engagent à s'inscrire dans la démarche de la certification européenne (Norme EN 16636) avant la fin de l'année 2022 avec pour objectif une certification obligatoire au 31/12/ 2023.

A compter du 01/01/2024, toute nouvelle demande d'adhésion sera obligatoirement assujettie à la détention de cette Certification Européenne.

Une fois certifiées, les entreprises adhérentes devront transmettre à la CS3D le certificat ou son renouvellement.

Certification Européenne



RENFORCER LA PROFESSIONNALISATION DE VOS METIERS



QU'EST-CE QUE LA CERTIFICATION EUROPÉENNE ?

La norme européenne EN 16636 spécifie les exigences relatives aux services de gestion des nuisibles et aux compétences que les prestataires professionnels de services de gestion des nuisibles doivent remplir en vue de protéger la santé publique, les ressources et l'environnement. Cette norme s'applique aux responsables de la fourniture de services de gestion des nuisibles incluant l'évaluation, la recommandation et l'exécution ultérieure des procédures de contrôle et de prévention définies.

Les exigences définies par la norme EN 16636 sont conçues pour s'appliquer à tout prestataire de services dont l'activité relève de ce domaine d'application, à savoir le champ d'application ciblé des méthodes appropriées contre les nuisibles.

Cette norme a été publiée le 4 Mars 2015 et est décrite dans le document officiel de la norme européenne EN 16636.



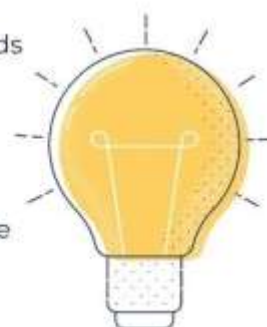
QUELS SONT SES OBJECTIFS ?



- Permettre aux utilisateurs de services de lutte antiparasitaire de trouver des prestataires qui offrent un service efficace, sûr et légal
- Donner aux entreprises de lutte antiparasitaire à travers l'Europe la possibilité de se situer les unes par rapport aux autres
- Démontrer le professionnalisme du secteur de la lutte antiparasitaire
- Offrir une plateforme solide pour l'établissement d'une norme internationale à l'attention des prestataires de services
- Promouvoir la compréhension du secteur de la gestion des nuisibles au travers d'un dialogue renforcé avec les décideurs politiques et les leaders d'opinion au niveau européen

POURQUOI LA RENDRE OBLIGATOIRE ?

- La certification CEPA est un label de qualité qui garantit un service d'excellence à travers une protection renforcée et des services d'une grande fiabilité en matière de lutte contre les nuisibles.
- Elle atteste la conformité de l'entreprise aux exigences de cette norme, à savoir compétences, traitement intégré des nuisibles (IPM), connaissance, formation, respect de la réglementation et gestion des risques.
- Cette norme est parfaitement identifiée par les pouvoirs publics nationaux qui la considèrent désormais comme un « minimum requis » pour prouver la professionnalisation des acteurs sur le marché
- Les institutionnels l'exigent de plus en plus dans le cadre des accords signés entre les ministères et la CS3D
- La norme est déjà requise dans de nombreux appels d'offres de marchés publics
- Les nouvelles demandes d'adhésion à la CS3D reposeront sur l'obtention de cette norme et pourront être traitées avec l'assurance d'avoir des professionnels compétents comme futurs membres



VOUS ACCOMPAGNER

- Boîte à outils mise à disposition de nos adhérents pour aide au pré-audit
- Insertion de modules dans nos formations pour aider à la certification
- Lancement d'outils de communication tels que des Webinars
- Tour de France à but informatif dès fin 2021/ début 2022
- Mise en place dans un délai rapide de conditions commerciales avantageuses en fonction du nombre de salariés par entreprise





A ce jour, 35 entreprises françaises ont la certification européenne et 10 dossiers sont en cours de traitement (initiaux et renouvellements)

—

**MAINTENANT À VOUS
DE JOUER D'ICI LE 31
DÉCEMBRE 2023 !**

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 2021



- Statuts -

ARTICLE III

- ADMISSION -

CONDITIONS D'ADMISSIONS

La Chambre Syndicale 3D comporte quatre catégories d'adhérents : les membres actifs, les membres associés, les membres partenaires et les membres outre-mer.



ARTICLE III

- ADMISSION -

CONDITIONS D'ADMISSIONS

La Chambre Syndicale 3D comporte cinq catégories d'adhérents : les membres actifs, les membres associés, les membres partenaires, les membres détection canine et les membres outre-mer.



- Statuts -

Ajout d'une catégorie d'adhérents

LES MEMBRES DETECTION CANINE :

Ce sont les entreprises de droit français qui exercent une activité de détection canine qui constitue leur activité principale.

Leurs cotisations sont établies sur la base d'un forfait annuel.



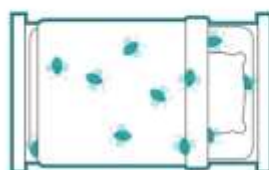
Création d'un Collège de Détection Canine

REGROUPANT LES ENTREPRISES
DONT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE EST
LA DÉTECTION CANINE



Pourquoi ?

- Détection canine : un nouvel acteur du marché de la 3D
- Demandes d'adhésion au sein de la CS3D rendues complexes en l'absence de critères de sélection
- Difficulté de juger pour la Chambre Syndicale de la qualité et du sérieux des candidatures
- Une profession qui demande à mûrir
- Attention : les chiens ne sont pas des produits. Il faut les respecter, les soigner, les comprendre
- Décision de créer un Collège à part afin de permettre à cette profession de s'intégrer
- Création d'une charte spécifique à ce métier à faire signer à chaque membre en plus de la charte de la CS3D



Objectif

- RÉPONDRE DIFFÉREMMENT ET DE FAÇON PLUS PRÉCISE AUX SOLLICITATIONS DES SOCIÉTÉS DE DÉTECTION CANINE SOUS FORME DE PARTENARIAT
- PERMETTRE À CES SOCIÉTÉS DE CONTINUER À BÉNÉFICIER DU RÉFÉRENCIEMENT ET DES INFORMATIONS DE LA CS3D
- PERMETTRE LA STRUCTURATION PROGRESSIVE DE CE COLLÈGE
- FACILITER L'IDENTIFICATION DES PRESTATAIRES SPÉCIALISTES DE LA DÉTECTION CANINE



Cotisation

COTISATION UNIQUE IDENTIQUE À CELLE DES MEMBRES PARTENAIRES ÉTABLIE SUR LA BASE D'UN FORFAIT ANNUEL





- Statuts -

ARTICLE III

FORMALITES D'ADMISSION

Les entreprises ou entités postulantes doivent adresser une demande écrite au Secrétariat de la CS3D, renseigner et signer un bulletin de demande d'adhésion. Elles déclarent avoir connaissance des statuts, du règlement intérieur et s'engager à se conformer aux règles édictées par les-dits textes.
Les demandes d'admission sont ensuite présentées au Conseil d'Administration qui valide leur recevabilité.

Si une demande d'admission est déclarée recevable par le Conseil d'Administration par un vote à main levée ou à bulletin secret sur la demande d'un administrateur, à la majorité des membres présents ou représentés, l'ensemble des membres de la CS3D en sera informé pour avis consultatif et toute objection devra être transmise au Secrétariat de la CS3D sous quinze jours.

En l'absence de toute objection, la demande d'admission sera considérée comme validée.

En cas d'objection(s), la demande d'admission sera de nouveau présentée au Conseil d'Administration.



FORMALITES D'ADMISSION

Les entreprises ou entités postulantes doivent adresser une demande écrite au Secrétariat de la CS3D, renseigner et signer un bulletin de demande d'adhésion **avec ses annexes**. Elles déclarent avoir connaissance des statuts, du règlement intérieur **et de la charte des valeurs** et **doivent** s'engager à se conformer aux règles édictées par les-dits textes.

Le Secrétariat général valide la recevabilité des demandes d'admission.

Ces demandes d'adhésion sont ensuite soumises à l'ensemble des adhérents de la CS3D pour avis consultatif et toute objection devra être transmise au secrétariat de la CS3D sous quinze jours.

L'admission définitive est votée par le Conseil d'Administration à main levée ou à bulletin secret sur la demande d'un administrateur, à la majorité des membres présents ou représentés.



Procédure d'adhésion 2021



Composition du dossier de candidature

- Bulletin d'adhésion (APE, effectifs, N° SIRET, Code NAF)
- Certibiocide
- Lettre de motivation
- Assurance avec copie
- Charte des valeurs signée
- Document de déclarations et engagements
- Questionnaire entreprise complété

Bulletin d'adhésion

BULLETIN D'ADHÉSION

SOCIÉTÉ

N° SIRET : _____
Code NAF : _____
APE : _____
N° de compte : _____

LIQUIDATION

Capital : _____
N° de compte : _____
N° de compte : _____

PREVISIONS DE SERVICES

| Service | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|---------------------|------|------|------|------|
| Activité principale | 000 | 000 | 000 | 000 |
| Activité secondaire | 000 | 000 | 000 | 000 |
| Autres activités | 000 | 000 | 000 | 000 |
| Total | 000 | 000 | 000 | 000 |

DECLARATION SUR L'ENTREPRISE

Je soussigné(e) _____, représentant(e) de l'entreprise _____, déclare que les informations fournies ci-dessus sont exactes et conformes à la réalité de l'entreprise.

Date : _____

Charte des valeurs



Document de déclarations et engagements

- Déclarations

- L'activité de mon code APE est bien celle du 3D ou/et l'activité lutte contre les nuisibles ou une définition similaire est inscrite dans l'activité des statuts de ma société
- Mon entreprise n'a pas connu de mesure de sauvegarde durant ces 5 dernières années
- Mon entreprise n'a pas connue de jugement de justice à son encontre

- Engagements

- Afficher de manière visible de tous dans les locaux de l'Entreprise et dans les véhicules de la société la Charte CS3D
- Répondre aux sollicitations de la CS3D, exemples : Commission de travail, tournage de film, données statistiques etc...



Document de déclarations et engagements



The image shows a document titled "DÉCLARATIONS ET ENGAGEMENTS" from CS3D. The document is framed in blue and contains the following text:

DE DÉCLARE QUE
• J'adhère de plein cœur à l'ADP en tant que tel ou tel CS3D. Je m'engage à respecter les valeurs et les principes de l'ADP.
• Mon entreprise n'a pas connu de faillite ni de liquidation dans les 5 dernières années.
• Mon entreprise n'a pas connu de liquidation de plein à son entrée.

DE M'ENGAGER À
• Effectuer de manière régulière des actions de formation et de perfectionnement de la société et de moi-même.
• Respecter les principes de la CS3D (compétence, communication, respect, autonomie, etc.).

Nom : _____ Prénom : _____
Nom de signature : _____
Signature du chef d'entreprise : _____

Questionnaire entreprise

- Forme juridique, statut
- Ancienneté dans la profession
- Pourcentage d'activité 3D
- Types d'EPI
- Organigramme
- Type de clientèle avec pourcentage
- Autres certifications
- CEPA
Titulaire / Non titulaire
- Site internet
- Assurance RC
- Mode d'acquisition des connaissances
Formations, revues, documentations à préciser
- Contact du délégué régional
- Adhésions à d'autres syndicats
- Photos à joindre au dossier :
Entreprise
Vêtements logotés

Questionnaire entreprise



| | |
|------------------------------------|------|
| NOM DE L'ENTREPRISE | |
| ADRESSE CARTE LA PROCESSION | |
| NOMBRE DE SALARIÉS EN | |
| TYPE DE | |
| ORGANISATION DE QUOTE | |
| TYPE DE CLIENTÈLE AVEC PRODUCTIONS | |
| NOMBRE D'OPÉRATIONS | |
| COÛT (Y compris les COÛTS) | |
| NIVEAU D'ACTIVITÉ | |
| ADRESSE DE | |
| NOMBRE D'ACTIVITÉS EN | |
| CONTACT DU BUREAU REGIONAL | |
| SIGNATURE & JOURNAL AU CROQUIS | |
| Signature | Date |









CEPA

A partir de Janvier 2023, les entreprises
adhérentes devront
être certifiées.

Pour les entrants après 2023, le CEPA sera
obligatoire à l'entrée.

Circuit d'adhésion

-  Réception du dossier de candidature (téléchargeable sur cs3d.info)
-  Vérification de la complétude du dossier par le Secrétariat et contact téléphonique
-  Transmission des candidatures au Président et au Vice-Président
-  Transmission des candidatures pré-sélectionnées à l'ensemble des adhérents
-  Présentation des candidatures retenues au Conseil d'Administration
-  Validation ou rejet définitifs des candidatures



- Statuts -

ARTICLE VII

LE BUREAU

est présidé par le(la) Président(e) de la Chambre Syndicale, il est composé, en outre, des deux Vice-Présidents et du(de la) Trésorier(e).

L'admission définitive est votée par le Conseil d'Administration à main levée ou à bulletin secret sur la demande d'un administrateur, à la majorité des membres présents ou représentés.



LE BUREAU

est présidé par le(la) Président(e) de la Chambre Syndicale, il est composé, en outre, des **trois** Vice-Présidents et du(de la) Trésorier(e).

Les trois Vice-Présidents et le(la) Trésorier(e) sont élus par un vote du Conseil d'Administration parmi ses membres, à mains levées ou à bulletin secret sur la demande d'un administrateur à la majorité des membres présents ou représentés.



- Statuts -

LE (LA) TRESORIER(E) contrôle le fonctionnement financier de la Chambre Syndicale.

- Il (elle) établit chaque année un compte-rendu financier et le soumet à l'Assemblée Générale Annuelle. L'exercice comptable commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre de chaque année.



LE (LA) TRESORIER(E) contrôle le fonctionnement financier de la Chambre Syndicale.

- Il (elle) établit chaque année un compte-rendu financier de **l'exercice clos** et le soumet à l'Assemblée Générale Annuelle. L'exercice comptable commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre de chaque année.

Il présente le budget pour l'année à venir.

VOTE DES RÉSOLUTIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

➤ **1^{ère} résolution :**

L'Assemblée Générale Annuelle ayant entendu le rapport d'activité l'approuve dans toute sa partie et donne plein et entier quitus aux Administrateurs.

| | |
|-------------------|-----------|
| Nombre de votants | 94 |
| Contre | 0 |
| Abstentions | 0 |
| Pour | 94 |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

➤ **2^{ème} résolution :**

L'Assemblée Générale Annuelle ayant entendu le rapport financier l'approuve dans toute sa partie et donne plein et entier quitus aux Administrateurs.

| | |
|-------------------|-----------|
| Nombre de votants | 94 |
| Contre | 0 |
| Abstentions | 0 |
| Pour | 94 |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} résolution

L'Assemblée Générale Annuelle décide d'affecter le résultat de l'exercice 2020, au compte de réserve.

| | |
|-------------------|-----------|
| Nombre de votants | 94 |
| Contre | 0 |
| Abstentions | 0 |
| Pour | 94 |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

➤ **4^{ème} résolution :**

L'Assemblée Générale Annuelle décide que :

- le montant des cotisations "Administratives" des Membres Prestataires reste au même niveau que l'exercice précédent selon le tableau en annexe,
- la cotisation des Membres Associés « Fabricants » reste fixée à 2 600 €
- la cotisation des Membres Associés « Formulateurs/Distributeurs » reste fixée à 2 600 €
- la cotisation des Membres Associés « Formateurs » reste fixée à 2 600 €
- la cotisation des Membres Partenaires reste fixée à 1 550 €
- la cotisation des Membres Outre-Mer reste fixée à 700 €
- la cotisation des Membres Détection Canine est fixée à 1550€ à effet immédiat après vote en AGE

| | |
|-------------------|-----------|
| Nombre de votants | 94 |
| Contre | 0 |
| Abstentions | 0 |
| Pour | 94 |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

➤ **5^{ème} résolution :**

L'Assemblée Générale Annuelle décide que le montant de la participation « **publication agences** » s'élève à :

- de 1 à 3 agences : 110 €/agence
- de 4 à 10 agences : 90 €/agence
- + de 10 agences : 55 €/agence

| | |
|-------------------|-----------|
| Nombre de votants | 94 |
| Contre | 0 |
| Abstentions | 0 |
| Pour | 94 |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire ayant entendu la modification du règlement intérieur en son Article 6, l'approuve dans toute sa partie et donne plein et entier quitus aux Administrateurs.

| | |
|-------------------|-----------|
| Nombre de votants | 94 |
| Contre | 0 |
| Abstentions | 0 |
| Pour | 94 |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

7^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire ayant entendu la création de l'Article 7 du règlement intérieur l'approuve dans toute sa partie et donne plein et entier quitus aux Administrateurs.

| | |
|-------------------|-----------|
| Nombre de votants | 94 |
| Contre | 2 |
| Abstentions | 4 |
| Pour | 88 |

Cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

➤ **1^{ère} résolution :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire ayant entendu les modifications de l'Article III des statuts, les approuve dans toute leur partie et donne plein et entier quitus aux Administrateurs.

| | |
|-------------------|-----------|
| Nombre de votants | 94 |
| Contre | 0 |
| Abstentions | 0 |
| Pour | 94 |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

➤ **2^{ème} résolution :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire ayant entendu les modifications de l'Article VII des statuts, les approuve dans toute leur partie et donne plein et entier quitus aux Administrateurs.

| | |
|-------------------|-----------|
| Nombre de votants | 94 |
| Contre | 0 |
| Abstentions | 0 |
| Pour | 94 |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ÉLECTIONS

➤ **Président :**

Le poste est à renouveler : il convient de désigner un nouveau titulaire pour une période de trois années.
Monsieur GRAVEY a fait acte de candidature

| Président | |
|-------------------|-------------------------|
| Inscrits | 86 |
| Bulletins Nuls | 0 |
| Votants | 86 |
| M. GRAVEY Patrick | 85 voix, élu pour 3 ans |

➤ **Administrateurs et Administrateurs Délégués Régionaux :**

5 postes sont à renouveler et 2 postes sont vacants ; il convient de désigner de nouveaux titulaires pour une période de trois années.

Messieurs BRAS, BRIZAY, ESCULIER, GRAVEY, LEMOINE, GOSSET, MUNOZ, PAYEY-GASPARD ont fait acte de candidature.

| Administrateurs et Administrateurs Délégués Régionaux | |
|---|-------------------------|
| Inscrits | 87 |
| Bulletins Nuls | 4 |
| Votants | 83 |
| M. BRAS Stéphane | 83 voix, élu pour 3 ans |
| M. BRIZAY Arnaud | 83 voix, élu pour 3 ans |
| M. ESCULIER Marc | 76 voix, élu pour 3 ans |
| M. GOSSET Paul | 76 voix, élu pour 3 ans |
| M. GRAVEY Patrick | 82 voix, élu pour 3 ans |
| M. LEMOINE Guy-André | 81 voix, élu pour 3 ans |
| M. MUNOZ Franck | 57 voix, élu pour 3 ans |
| M. PAYET-GASPARD Timothée | 25 voix, non élu |

➤ **Election du Représentant Collège Formulateurs/Distributeurs :**

Madame BIANNIC Marie-Laure sollicite le renouvellement de son mandat et est élue pour une durée de 2 ans par le Collège Formulateurs/Distributeurs.

➤ **Election du Représentant Collège Formateurs :**

Monsieur SIMON Serge sollicite le renouvellement de son mandat et est élu pour une durée de 2 ans par le Collège Formateurs.

Le Président déclare que la partie statutaire de l'Assemblée Générale Annuelle et de l'Assemblée Générale Extraordinaire est close et remercie tous les participants.

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES PRESTATAIRES DE SERVICE

3E PEP DETET

A3S

ABIOXIR

ADP DEVELOPPEMENT

ALPHA NUISIBLES

ATMOSPHERE HABITAT

AUROUZE JULIEN

AUXIDYS

BAT'HYGIENE

CAPITAL SECOURS

CAT 3D

CIMEX+

CONSEIL HYGIENE SOLUTION

DESPITAGE PUNAISE SOLUTION

DESBROSSE BRIZAY

DESTRUCTION NUISIBLES 95

DURANT SARL

EASY SERVICES

ECO-FLAIR

ECOLAB PEST FRANCE

ELIS SERVICES

EMPG

ERHYG

HYGIENE HABITAT - 2H

HYGIENE OFFICE

L'ETOILE

MI-3D

NGAN

NUISIBLES INTERVENTION

LECORRE Marianne

CASSAR Jean-Jacques

APPLEGREN Arne-Olivier

PAYET-GASPARD Timothée

TAZIWO GUIMDOH Alex Serges

OLIER Pierre

AUROUZE Cécile

VONCK Emmanuel

MÔ Sylvain

DAVEY Philippe

MEISTER Rémy

GODET François

RIMBAUD Yvan

WIPLIER Hugues

Arnauld BRIZAY

MOKHTARI Damien

DURANT Guillaume

NEZRI Nathan

EFFROY Marie

GOSSET Paul

MUNOZ Franck

GRAVEY Patrick

WAZZAU Dominique

ESCULIER Marc

VIEILLEMARD Eric

BOULAY Emmanuel

IVARS Jean-Luc

TOUSSAINT Jérémy

LOCATELLI Charlie

PRO HYGIENE SOLUTION
RENTOKIL INITIAL
SALUBRIS
SAPIAN
SARP HYGIENE BATIMENT
SERVICES 3D
SERVIGECO
SICRE LEMAIRE
TECHMO HYGIENE
TRACK NUISIBLES
TSF 3D

DEKALI Kamel
REY Fabrice
LEMOINE Guy-André
JOURDAN Matthieu
MIGNOT Florence
CABARET Thibault
DUFRENNE Jean-Paul
LEMAIRE Eric
Jean-François DURAND
MECHRAFI Akim
GAUTIER Richard

MEMBRES ASSOCIES

ADEOVIA
ARMOSA SAS
EDIALUX
INELP
ISTAV
IZINOVATION
LIPHATECH
LODI
UPL FRANCE
BELL LABORATORIES

SAMOLEJ Stéphane
ERGEN Vincent
SIMON Serge
EFFROY Marie
MICHAUX Jean-Michel
SORET Jérémy
GELINEAU Marc
BIANNIC Marie-Laure
MERLE Pierre
DEL VALLE Arnaud

MEMBRES PARTENAIRES

DEFI INFORMATIQUE
PARTENAIRES PLUS

ANDRIQUE David
ROUXELIN David

AUTRES PARTICIPANTS

PC MEDIA
THOMAS MARKO & ASSOCIES

FRONTIER Hélène
LAPORTE Eve-Marie

CS3D

PRESIDENT
SECRETAIRE GENERALE
ASSISTANTE DE DIRECTION

GRAVEY Patrick
GUILLOT Brigitte
D'HARTOY Laura

LISTE DES SOCIETES REPRESENTEES

3D PURE

A3DS

A4D SANITATION

ACTHYS ENVIRONNEMENT

ACTION ENVIRONNEMENT

ADONIS FRANCE

AGR'HYGIENE SERVICES

AHPC

AJDN

ALTERNATIVE 4D

ANTICIMEX FRANCE

ANTI NUISIBLES SANITATION

ANTI NUISIBLES SERVICES

ASSISTANCE PROTECTION ANTIPARASITAIRE

ATEC HYGIENE

ATOOTS SERVICES 3D

BIONE0

CLEMOT ENVIRONNEMENT

DIEPPE GUÊPES 76

EASY SERVICES EST

ELITE 4D

ENVIRONNEMENT SERVICES

ERADIKTOU

EWS GROUP

FLASHGUARDS

FRANCE ENTRETIEN

GRH/HYSIA/AB3D

HEC

HYGIENE BIOTECH

HYGIENE ECO ENVIRONNEMENT

HYGIENE GLOBAL SERVICES

HYSERA

HYSERCO

INS BRETAGNE

LABORATOIRE LAMOLIE

LABORATOIRE SUBLIMM 97

LAMY 3D

LES DERATISEURS

LORILLOU

NC3D ENVIRONNEMENT

NUISIBLES NET

QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE

SADED

SANOPURE

SANTELLI SOLUTIONS 3D

SEAMAR

SEROR ET FILS

SERVICE ENTRETIEN COTE D'AZUR

SOS DDN

SOS INSECTES

STBO

STOP NUISIBLES NET

TECHNIPURE ENVIRONNEMENT

TTC STOP INSECTES